

Compte-rendu du conseil d'école du 12 juin 2018

À 17:30 au sein de l'école sont présents :

Éducation nationale :

Mme Céline Cartier classe 1

Mme Stéphanie Darchis classe 2

Mme Liliane Léon classe 3

Mme Sabine Coste classe 4

Mme Nathalie Clerc classe 5 et direction d'école

Mme Anaïs Arduise classe 6

Mme Blandine Maillard classe 7

Représentants des parents d'élèves élus au conseil d'école :

M.Larger

Mme Bartel

Mme Rubi

Mme Giraut Lamaille

DDEN :

M. Fabre

Représentants de la mairie :

Mme Lévêque, maire adjointe en charge de l'enfance

Mme Cordoeiro, responsable service enfance

Absences excusées : M Guével , IEN de la 10e circonscription ;

1 - Rentrée 2018

Effectifs :

A ce jour 175 élèves sont attendus pour la rentrée de septembre 2018 :

48 enfants en petite section

56 enfants en moyenne section

71 enfants en grande section

175 élèves au total : Soit une moyenne de 29, 16 élèves par classe et 6 classes, la 7eme classe ayant été fermée en raison d'une chute des effectifs.

Structure pédagogique :

Le conseil des maîtres a retenu la structure pédagogique suivante pour 2018- 2019 :

Classes	Petites sections	Moyennes sections	Grandes sections	Totaux
1 Mme Cartier			29	29
2 MmeDarchis			29	29
3 Mme Léon	19	10		29
4 En attente de nomination		30		30
5 Mme Clerc	29			29
6 Mme Coste		16	13	29
	48	56	71	175

Les personnels de l'éducation nationale :

L'équipe enseignante sera sensiblement la même à la rentrée 2018. Seules Mmes Blandine Maillard et Anaïs Arduise nous quittent, leur affectation étant à titre provisoire. M. Russo affecté à mi-temps nous quitte également Mme Coste prend la classe à temps plein. Nous sommes dans l'attente d'une affectation sur la classe de moyenne section. Mme Clerc remercie les enseignants de leur implication et leur contribution à la bonne marche de l'école et souhaite à Mmes Arduise et Maillard une très bonne continuation ainsi qu'à M. Russo.

Personnel municipal :

L'équipe des agents (ATSEM) composée cette année de quatre personnes à plein temps : Mme Renaud, Mme Villar, Mme El Filali, Mme Champion reste identique l'an prochain. Le cinquième poste à temps partiel occupé par Mme Baptista et créé à la rentrée dernière sera-t-il reconduit ? Mme Clerc sollicite cette reconduction évoquant le peu d'enfant en moins reçus à la rentrée prochaine par rapport à cette année et le nombre croissant d'élèves ayant besoin d'une attention particulière (propreté, handicap...).

Auxiliaires de vie scolaire :

Mme Isabelle Martin, Melle Coline Martins, AVS, ont accompagné, cette année, plusieurs de nos élèves. Des besoins en accompagnement seront encore nécessaires à la rentrée prochaine. Nous retrouverons donc sans doute ces personnels en 2018/2019. Il est toujours remarqué que tous les besoins d'accompagnement ne sont pas couverts. Il est noté des temps d'instruction trop longs pour les nouveaux dossiers déposés auprès de la MDPH (environ 8 mois) et un manque de candidat au poste d'AVS, générant ainsi des situations douloureuses pour tous : enfant, famille, enseignant...

Les représentants des parents d'élèves proposent de rédiger un courrier à destination de l'institution pour manifester leur mécontentement.

Modalités de rentrée scolaire :

La date de la rentrée scolaire est prévue le lundi 3 septembre 2018. Tous les élèves sont attendus aux horaires habituels de l'école. Les parents des petites sections seront invités à rester « un peu » en classe afin de faire en douceur de cette première rentrée scolaire. Leurs entrées en classe le matin seront d'ailleurs autorisées sur la première période (septembre / Toussaint voire jusqu'aux vacances de Noël). Un laissez-passer sera remis à chaque famille. Les parents des autres classes seront autorisés à entrer le matin dans l'école afin d'y déposer leur enfant durant la première semaine. Après cette période, l'école retrouvera le fonctionnement actuellement en place.

Il est rappelé qu'il conviendra de justifier une absence éventuelle lors de la rentrée afin de bien garantir la place de l'enfant dans sa classe d'affectation.

Les parents d'élèves rappellent leur souhait de voir les listes de classes affichées dès le vendredi 31 août afin de se préparer pour cette rentrée. Mme Clerc répond de façon favorable et espère que cet affichage précoce ne génèrera pas de réclamations (demande de changement de classe) dès le premier jour de rentrée.

2 - Vie scolaire

Liaison GS – CP :

Mme Clerc informe le conseil d'école que les enfants de GS se rendent à l'école des Charmilles cette semaine pour visiter les locaux qui les accueilleront à la rentrée prochaine mais également pour participer à des rencontres sportives : GS-CP.

Mme Lévêque annonce qu'un petit sac à dos sera remis aux élèves de GS pour marquer le passage de l'école maternelle à l'école élémentaire. Cette action fera l'objet d'une réception des enfants et de leur famille à la salle d'Orléans le 23 juin prochain. Un spectacle sera également proposé.

Bilan de la première année du projet d'école :

Accroître la maîtrise de l'oral pour tous :

Lexique : L'école a acquis de nouveaux outils auprès de l'éditeur de jeux Nathan (financés par moitié avec des budgets mairie et un budget coopérative scolaire) qui permettent de travailler l'enrichissement du vocabulaire. Un certain nombre de jeux reposant sur ces outils se mettent en place dans les classes.

La Bcd est en cours de restructuration (nouvelle classification) pour permettre aux élèves de trouver plus aisément le livre qui fera écho à leur envie du moment permettant, espérons-le, de générer une plus grande dynamique autour de ce livre, à la maison.

Constitution d'une chorale d'école : Se rassembler autour des mots et de la musique. Une première représentation aux familles sera donnée le samedi 16 juin.

Poursuite du parcours littéraire dans toutes les classes (travail de la compréhension, du vocabulaire ...)

Sensibiliser aux valeurs de la République :

Un prix littéraire s'est tenu cette année encore. Les enseignants ont particulièrement sensibilisé les élèves à la liberté de choix et l'expression de celle-ci.

Comme annoncé dans notre projet, pour l'année 2018-2019, des fresques collectives seront réalisées pour fédérer l'école autour de thème comme : Bleu, blanc, rouge.... La semaine de la laïcité...

Développer une école de la confiance :

Le carnet de suivi mis en place permet à tous les enseignants de rencontrer les familles. L'échange oral permet de mieux se comprendre et participe à mener à bien la mise en place de la coéducation. Il permet également de préciser verbalement les attentes de l'école. Ainsi, cet outil aide à la mission de l'école. Cependant, le carnet actuel servant de support à cet échange est trop peu pratique pour les enseignants et nous fait douter sur sa pertinence et de son efficacité auprès des familles. L'équipe enseignante reformule donc sa demande de financement pour l'acquisition d'Ipads dédiés (en partie) à cet objectif de communication. A défaut, nous réfléchissons à un financement par la coopérative scolaire. Nous ne souhaitons pas démunir (puisque le partage n'est pas possible) comme le suggère la municipalité, les élèves des ipads déjà en possession de l'école qui servent fort bien à l'entraînement des élèves dans certains domaines : jeux de graphisme, de numération, de discrimination auditive etc.

Développer les coopérations entre l'école et les parents au travers de diverses manifestations :

Plusieurs temps forts se sont tenus cette année à l'école : la fête du livre, la fête du jeu qui ont remporté un vif succès auprès des enfants. Il reste toutefois difficile de mobiliser les parents sur certains créneaux horaires. En effet, nombreux sont les parents qui travaillent et ne peuvent être disponibles. On aura cependant observé des efforts des parents déjà présents en début de matinée pour prolonger leur présence sur l'ensemble de la matinée. Un grand merci à eux. Enfin, le moment festif de fin d'année sera le prochain rendez vous.

4 - Finances

Coopérative scolaire

La coopérative scolaire enregistre en cette fin d'année scolaire un solde largement créditeur. Les documents comptables seront proposés aux représentants de parents d'élèves pour contrôle. Le bilan comptable sera réalisé à la rentrée de septembre. Il sera alors demandé la vérification des comptes aux représentants de parents d'élèves avant signature des comptes. Mme Darchis présente une synthèse.

Budget mairie

Le budget pour le matériel scolaire s'élève à 42 euros par élève, 45 euros par élève financent le projet Spectacle vivant, 1600 euros ont été attribués au matériel pour la psychologue scolaire. Enfin, 200 euros attribués aux fournitures pour le bureau de la direction et 250 euros pour le petit matériel.

4 – Travaux

Mme Clerc souhaite faire un point sur les travaux et rappelle les demandes :

- Occultation de la cour de récréation (travaux à venir pendant les vacances d'été)
- Occultation des fenêtres des classes 1, 2 et 7 et des fenêtres de la salle de motricité.
- Pose de panneaux insonorisant dans la salle de restauration scolaire.
- Installation de jeux dans la cour de récréation : petit train...
- Remise à niveaux des structures de jeux dans le jardin (sol amortissant, échange des marches défectueuses...

Mme Giraut attire l'attention de Mme Lévêque sur les difficultés de circulation sur les trottoirs autour de l'école depuis la mise en place des barrières Vauban liées aux mesures de sécurité recommandées par Vigipirate. Il est suggéré la distribution d'un mot de sensibilisation à ce problème à la rentrée prochaine.

5 - Sécurité

Le troisième exercice d'évacuation incendie se tiendra prochainement. Un compte-rendu sera réalisé lors du premier conseil d'école 2018/2019.

PPMS :

Mme Clerc informe le conseil d'école qu'un exercice de confinement s'est tenu de façon inopinée ce matin avec la consigne d'être au plus près d'une situation réelle (à savoir personnels et enfants non prévenus). Cet exercice a mis en évidence plusieurs faiblesses du dispositif :

1) Le signal :

Le signal a été donné par l'enseignante de la classe 3 (en l'absence de corne de brume dans sa classe, elle a utilisé un sifflet). Celui-ci a donc été relayé par la classe 4 avec la corne de brume. On note alors que ce signal a permis aux classes 3, 4, 5 et 6 de se mettre rapidement et efficacement à l'abri selon les consignes en vigueur. Mais, il a été inefficace pour les classes 1,2 et 7 qui ne l'ont pas perçu et ont continué leurs activités en cours.

2) Les communications entre adultes :

Les communications ne sont pas aisées : difficulté à échanger avec le « groupe » par simple sms.

3) La gestion des élèves disposant d'un PAI :

Les prescriptions et les médicaments étant entreposés dans le local à l'entrée de l'école, le recours en cas d'urgence et de confinement devient difficile. Il conviendra de réfléchir aux doubléments des ressources dans les classes pour la rentrée prochaine.

4) La sécurisation de l'enceinte école :

On remarque que le portail côté restauration scolaire reste régulièrement ouvert. Il constitue un point faible et permet un accès facile à l'école.

Enfin, pour terminer ce dernier conseil d'école de l'année, il est demandé par les parents d'élèves de convoquer à l'avenir le conseil d'école après 18 h 00 afin de permettre à un plus grand nombre de parents d'être disponible.

Fin du conseil d'école à 19 h 30.